

Réf: Dossier N° 125149

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DARKLYN INTERNATIONAL »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY

GROUPEMENT FONCIER COTE D'IVOIRE, Lot 1 337, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 05/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DARKLYN INTERNATIONAL »

Objet : TRAVAUX PUBLICS TELS QUE ROUTE, BATIMENT, OUVRAGE D'ART, LOCATION D'EQUIPEMENTS DE TRAVAUX PUBLICS, L'AMENAGEMENT FONCIER.

ET D'UNE MANIERE GENERALE, TOUS ACTES ET TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, FINANCIERES, INDUSTRIELLES MOBILIERES OU IMMOBILIERES, SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT EN TOUT OU EN PARTIE A L'UNE OU L'AUTRE DES OPERATIONS OU A TOUTES AUTRES OPERATIONS SIMILAIRES OU CONNEXES, DE MANIERE A FACILITER, FAVORISER L'EXTENSION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY
GROUPEMENT FONCIER COTE D'IVOIRE, Lot 1 337, Ilot 0

Dirigeant(s) : M AMPEM DARKO ISAAC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06749 du 27/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33857/GTCA/RC/2022 du 27/07/2022

